

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 11 août 2015, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Pierre-Luc Leblanc (arrivée à 19h08)
Martin Bazinet

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent

Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 180-08-15**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Martin Bazinet

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

22.1 Chemin de la Grande-Ligne – Modification au contrat initial

22.2 Achat d'un convertisseur de courant pour un échantillonneur portable

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015
4. Acceptation des comptes
5. Période de questions
6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
7. Dossiers CCL – Information des représentants
8. ADMQ – Inscription de la directrice générale au colloque de zone du 17 septembre 2015
9. Poste de conciergerie au bureau municipal
10. Embauche d'une coordonnatrice en loisirs
11. Règlements d'emprunt – Modifications lors du refinancement et autorisation de signature
12. Règlements d'emprunt – Approbation du nouveau financement suite à l'appel d'offres
13. Calibration des compteurs d'eau des chambres de lecture – Mandat au Compteurs Lecompte Ltée
14. Entente d'utilisation d'un terrain de la Commission scolaire pour la construction du futur bureau municipal – Approbation
15. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III – Demande de subvention
16. Sylvestre & Associés S.E.N.C.R.L. – Mandat
17. Débroussaillage des levées des fossés avec faucheuse rotative – Mandat aux Entreprises Masyna
18. Réparation d'un ponceau dans le rang des Petits-Étangés – Mandat à Excavation Luc Beauregard inc.
19. Adoption du règlement numéro 187-15 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de remplacer le chapitre 19 portant sur l'affichage extérieur et d'agrandir la zone P-101 à même la zone H-104
20. Adoption de la résolution finale concernant la demande d'autorisation pour la construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 044 804 déposée dans le cadre du règlement municipal sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

21. Achat de nouveaux poteaux pour les balançoires au terrain des loisirs
22. Divers
 - 22.1 Chemin de la Grande-Ligne – Modification au contrat initial
 - 22.2 Achat d'un convertisseur de courant pour un échantillonneur portable
23. Dépôt de la correspondance
24. Période de questions
25. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2015 RÉSOLUTION NUMÉRO 181-08-15

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 182-08-15

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1500067	I	Télébec Ltée	295,34	\$	Ligne téléphonique - Bureau
L1500068	I	Hydro-Québec	2 105,29	\$	Électricité - Divers emplacements
L1500069	I	Télécommunications Xittel inc.	80,43	\$	Internet - Bassin d'eau potable
L1500070	I	Telus	63,70	\$	Cellulaire - Voirie
L1500071	I	Télébec Ltée	75,83	\$	Internet - Pavillon des Loisirs
L1500072	I	Hydro-Québec	1 026,41	\$	Éclairage public de rue
L1500073	I	Ministre du revenu du Québec	9 934,27	\$	DAS et contr - Juin
L1500074	I	Agence des douanes - Canada	3 991,12	\$	DAS et contr - Juin
L1500075	I	CARRA	910,37	\$	RREM - Cotisations de Juin
L1500076	I	Desjardins Sécurité Financière	2 125,60	\$	Assurance collective - Juillet
L1500077	I	Hydro-Québec	2 565,92	\$	Électricité - Étangs et Dek hockey
L1500078	D	Service de cartes Desjardins	367,90	\$	Croque-livres - Matériel CDJ - Frais renouv
1500294	D	Petite Caisse - Camp de jour	358,80	\$	Remb dépenses - Activités CDJ
1500295	D	Accès Informatique inc.	241,44	\$	Inst. ordinateur D.G. et Loisirs
1500296	I	Ministre des Finances	80,25	\$	Permis - Diffusion du film - 14 août
1500297	R	RCR Premiers soins / D. Robichaud	788,71	\$	Secour. CDJ et Matériel Gardiens avertis
1500298	R	Cie de transport maskoutaine inc.	885,30	\$	Sorties - CDJ et Espace Jeunesse
1500299	R	Léocadie Choquette	175,00	\$	Formation - Gardiens avertis - 13 juin
1500300	D	Laferté et Letendre	176,58	\$	Matériel CDJ - Tuyaux - Rép shuffleboard
1500301	I	Fonds d'information	28,00	\$	Avis de mutation
1500302	I	R. Bazinet et Fils Ltée	709,06	\$	Carburant pour véhicules
1500303	R	F.Q.M.	2 494,32	\$	Inscr. 3 élus Congrès et Livraison Dicom
1500304	I	Régie de l'A.I.B.R.	10 500,37	\$	Eau consom. juin et crédit 2014 (7911\$)
1500305	D	Groupe CCL	1 171,28	\$	Permis - Chèques - Enveloppes
1500306	D	Imprimerie Maska	373,66	\$	Lettres entête et enveloppes retour
1500307	D	Emco Corporation	240,07	\$	Entrées de service - Aqueduc
1500308	D	Corp informatique Bellechasse	339,18	\$	Soutien technique - Module Permis - 2015
1500309	I	Laboratoires d'analyses S.M.	666,50	\$	Analyses Juin - Eaux potable et usées
1500310	I	Ville de Saint-Hyacinthe	905,03	\$	Rapport d'infractions - Avril à juin 2015
1500311	R	Entreprises A. Bazinet et fils enr.	1 872,94	\$	Tonte des pelouses - Juin 2015
1500312	D	Laganière mini-moteur enr.	134,53	\$	Réparation scie Shindaiwa 50
1500313	R	Industries Fipec	3 781,16	\$	Filet protecteur additionnel - Terrain balle

1500314	D	Services EXP inc.	166,71	\$	Hon prof - Capacité station d'épuration
1500315	R	Zone Loisir Montérégie	160,00	\$	Form - Accomp personnes handicapées
1500316	D	Equipements Laguë Ltée	302,02	\$	Rép et soudure - Tondeuse JD 1565
1500317	R	Excavation Luc Beauregard	5 595,07	\$	Ponceau H Salvail-Éboulis Salvail N-Criblure pétanque
1500318	D	Bureau en Gros	62,90	\$	Papier couleur - Politique Famille
1500319	D	La Clé mobile	221,33	\$	Uniformiser serrures du Pavillon
1500320	D	Groupe Batimex	2 196,02	\$	Inspection Bureau municipal - Subv PIQM
1500321	D	Postes Canada	1 034,89	\$	Publipostages - Mai et Juin 2015
1500322	R	Hotel Delta Québec	1 056,36	\$	Réservation 4 chambres - Congrès FQM
1500323	R	Calclo inc.	4 251,60	\$	Chlorure de calcium - Salvail nord
1500324	R	Groupe Métropolitain Popcorn	2 340,15	\$	Machines popcorn et barbe à papa et mat
1500325	R	Julie Pinard	65,25	\$	Frais déplacement - CDJ et Fête nationale
1500326	D	Therrien Couture avocats	1 324,74	\$	Hon prof - Dérogation mineure
1500327	D	Emballages Maska inc.	11,78	\$	Sacs en papier blanc - popcorn
1500328	R	Alain Delorme, urbaniste	442,65	\$	Hon prof - Règlement d'urbanisme
1500329	R	Récréofun SB inc.	638,25	\$	Sortie CDJ 8 juillet - Balance
1500330	R	S.T.E. St-Hyacinthe inc.	86,23	\$	Programmation cartes à puce - Pavillon
1500331	R	Xylem Canada Company	1 421,03	\$	Régulateurs de niveau - Stations pompage
1500332	I	Rolec Systèmes de sécurité	206,96	\$	Surveillance station épuration - 1 an
1500333	R	Lucie Chevrier	1 307,15	\$	Frais déplacement - Congrès ADMQ
1500334	I	Réseau Internet Maskoutains	183,96	\$	Téléphonie IP - Juillet 2015
1500335	R	Zig Zag Sports	1 750,66	\$	Chandails - CDJ et Fête nationale
1500336	I	Audio Ciné Films inc.	477,15	\$	Location de film - Cinéma Extérieur 14/08
1500337	I	Gérald Morin	225,57	\$	Remb. taxes municipales
TOTAL			74 992,79	\$	

SALAIRES VERSÉS EN JUILLET 2015

36 099,27 \$

D: Délégation de dépenses

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution du Conseil

COMPTE À PAYER

Aménagement Pierre Morin	2 851,50	\$	Installation jeux de fer incluant autres frais
Aquatech	2 247,49	\$	Traitement des eaux usées - Juillet
Aquatech	361,64	\$	Prélèvements d'eau potable - Juillet
Aquatech	690,77	\$	Travaux - Surpresseur, régulateurs et pompe
Aquatech	2 247,49	\$	Traitement des eaux usées - Août
Aquatech	361,64	\$	Prélèvements d'eau potable - Août
Equipements Laguë	2 040,76	\$	Réparation tondeuse du tracteur JD
Equipements Laguë	65,54	\$	Réparation gros tracteur JD
Excavation JD inc.	2 954,24	\$	Entrée de services - 699 Principale
Excavation Luc Beauregard inc.	6 046,41	\$	Branchement égouts - 534, de l'Église
Excavation Luc Beauregard inc.	732,93	\$	Sable pour jeux de fer
Excavation Luc Beauregard inc.	4 399,37	\$	Réfection trottoirs - Rue Bouvier et Rte 137
Location d'équipements Maska	4 553,01	\$	Location nacelle 4 semaines avec BJB
Location d'équipements Maska	2 547,85	\$	Location nacelle - Temps additionnel
MRC des Maskoutains	115,00	\$	Plan d'intervention - Vérifications
MRC des Maskoutains	3 938,75	\$	Hon prof ingénieur - Chemin Grande Ligne
MRC des Maskoutains	523,16	\$	Mise à jour du rôle d'évaluation
Publications municipales	1 728,42	\$	Journal municipal - Juillet 2015

Régie interm Acton et Maskoutains	6 147,05 \$	Résidus domestiques - Juillet
Régie interm Acton et Maskoutains	1 746,77 \$	Matières recyclables - Juillet
Régie interm Acton et Maskoutains	3 871,44 \$	Matières organiques - Juillet
Régie interm Acton et Maskoutains	4 978,50 \$	Quote-part - 3e versement de 4
Régie interm Acton et Maskoutains	346,08 \$	2 vidanges d'installations septiques
SG Design	1 937,33 \$	10 oriflammes printemps-été
SG Design	316,18 \$	Enseignes Pavillon et Espace Jeunesse

57 749,32 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN JUILLET 2015

Taxes et droits de mutations	47 538,27 \$
Taxe de fins de parc	14 600,00 \$
Permis émis	415,00 \$
Camp de jour - Inscriptions et activités	5 129,00 \$
Divers: Remb TPS - MMQ - SQ - Deck hockey	24 750,58 \$
TOTAL	<u>92 432,85 \$</u>

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en juillet 2015 pour un montant total de 74 992,79\$

De ratifier le paiement des salaires versés en juillet 2015, au montant total de 36 099,27\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour août 2015, au montant total de 57 749,32\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de juillet 2015, au montant de 92 432,85\$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Aucune réunion n'a été tenue en juillet.

7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

Aucune réunion n'a été tenue en juillet.

8- ADMQ – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU COLLOQUE DE ZONE DU 17 SEPTEMBRE 2015 RÉSOLUTION NUMÉRO 183-08-15

Considérant que la zone Montérégie Est de l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ), tiendra son colloque annuel à St-Marc-sur-Richelieu, le 17 septembre 2015 et que la directrice générale est intéressée d'y participer;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la participation de Josiane Marchand au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra à St-Marc-sur-Richelieu, le 17 septembre 2015;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 150\$;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement encourus selon la réglementation en vigueur.

**9- POSTE DE CONCIERGERIE AU BUREAU MUNICIPAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 184-08-15**

Considérant que Madame Anita Morin occupe le poste de concierge au bureau municipal depuis 2002;

Considérant que Madame Morin a remis sa démission à la directrice générale;

Considérant l'offre d'emploi affiché dans le journal municipal du mois de juin;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité

De ratifier l'embauche de Madame Amélie Gosselin comme concierge pour l'édifice municipal, et ce à compter du 10 juillet 2015, aux conditions mentionnées au document d'embauche.

**10- EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE EN LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 185-08-15**

Considérant l'adoption de la résolution 56-03-15 relatif à l'embauche de Julie Pinard comme personne responsable des activités des loisirs jusqu'à la fin août;

Considérant que Sabrina Bayard occupe présentement les fonctions d'inspectrice en bâtiment et coordonnatrice des loisirs;

Considérant les nombreuses activités organisées par la Municipalité ainsi que tous les nouveaux projets;

Considérant le manque de temps de Madame Bayard pour l'organisation des activités des loisirs;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Julie Pinard à titre de coordonnatrice des loisirs en remplacement de Sabrina Bayard qui elle sera exclusivement inspectrice en bâtiment;

Que Madame Pinard occupe un poste permanent avec un horaire variable, selon les besoins, tel que stipulé dans le document déposé;

D'approuver le document déposé et d'autoriser la signature de la directrice générale pour approbation.

**11- RÈGLEMENTS D'EMPRUNT – MODIFICATIONS LORS DU REFINANCEMENT ET
AUTORISATION DE SIGNATURE
RÉSOLUTION NUMÉRO 186-08-15**

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de La Présentation souhaite emprunter par billet un montant total de 497 800\$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE
04-41	274 200\$
04-51	223 600\$
MONTANT TOTAL :	497 800\$

Considérant que la Municipalité de La Présentation désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un financement;

Considérant que la Municipalité de La Présentation avait, le 10 août 2015, un montant de 274 200\$ à renouveler sur un emprunt original de 374 400\$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 04-41;

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyée par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 497 800\$ prévu aux règlements d'emprunt numéros **04-41 et 04-51** soit réalisé;

Que les billets soient signés par le Maire et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 18 août 2015;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	44 100\$
2017	45 400\$
2018	46 500\$
2019	47 700\$
2020	49 000\$(à payer en 2020)
2020	265 100\$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de La Présentation émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans**, à compter du 18 août 2015, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros **04-41 et 04-51**, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que la Municipalité de La Présentation emprunte 274 200\$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnels de 8 jours au terme original du règlement mentionné ci-haut.

12- RÈGLEMENTS D'EMPRUNT – APPROBATION DU NOUVEAU FINANCEMENT SUITE À L'APPEL D'OFFRES RÉSOLUTION NUMÉRO 187-08-15

Considérant l'ouverture des soumissions pour le refinancement des règlements 04-41 et 04-51;

Considérant la recommandation du Ministre des finances en date du 11 août;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation accepte l'offre qui lui est faite par la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 18 août 2015, au montant de 497 800 \$, effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 04-41 et 04-51. Ce billet est émis au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

44 100\$	2,46 %	18 août 2016
45 400\$	2,46 %	18 août 2017
46 500\$	2,46 %	18 août 2018
47 700\$	2,46 %	18 août 2019
314 100\$	2,46 %	18 août 2020

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**13- CALIBRATION DES COMPTEURS D'EAU DES CHAMBRES DE LECTURE – MANDAT À COMPTEURS LECOMPTÉ LTÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 188-08-15**

Considérant que les règles énoncées par le MAMOT concernant la gestion de l'eau potable exigent de faire calibrer annuellement les compteurs d'eau (débitmètres) des chambres de lecture qui sont utilisés par la Municipalité pour calculer la quantité d'eau distribuée aux citoyens;

Considérant l'offre de services reçue de Compteurs Lecompté Ltée à cet effet;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De mandater Compteurs Lecompté Ltée pour procéder à la calibration des 2 compteurs d'eau municipaux, situés au Grand Rang, et au rang des Petits-Étangs, au tarif de 780\$;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront effectués et que les certificats seront émis.

**14 ENTENTE D'UTILISATION D'UN TERRAIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR LA CONSTRUCTION DU FUTUR BUREAU MUNICIPAL – APPROBATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 189-08-15**

Considérant que la Municipalité de La Présentation désire construire son futur bureau municipal avec un centre multifonctionnel sur une partie des terrains de la commission scolaire, situés en avant de l'école La Présentation;

Considérant la problématique que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe aura dans les années à venir à l'école La Présentation avec un trop grand nombre d'enfants;

Considérant la volonté de la Municipalité de La Présentation et de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de faire un projet commun pour que les enfants de La Présentation puissent faire leur primaire au complet à l'école La Présentation;

Considérant qu'un projet d'entente a été soumis à la Commission scolaire;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'entente entre la Municipalité de La Présentation et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, concernant l'utilisation du lot 3 406 301 et une partie du lot 3 406 815 pour l'implantation du nouveau bureau municipal avec centre multifonctionnel, le tout tel que décrit à ladite entente;

D'autoriser Monsieur le Maire Claude Roger, ou en son absence Monsieur Georges-Étienne Bernard, maire suppléant et Josiane Marchand, directrice générale, ou en son absence, Lucie Chevrier, secrétaire-trésorière adjointe, à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité.

**15- PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III
– DEMANDE DE SUBVENTION
RÉSOLUTION NUMÉRO 190-08-15**

Considérant que le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III permet à une Municipalité de déposer une demande de subvention pour un projet répondant aux critères d'admissibilité;

Considérant que ce projet consiste à partager le centre multifonctionnel ainsi que des locaux récréatifs, communautaires et administratifs entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de La Présentation;

Considérant que la date limite pour avoir droit de déposer une demande de subvention est le 14 août 2015;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité approuve la demande de subvention au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche tel que présentée pour le projet de construction d'une bâtisse regroupant un centre multisport double avec des locaux récréatifs, communautaires et administratifs afin qu'elle puisse bénéficier de l'aide financière;

De confirmer l'engagement de la Municipalité de La Présentation à payer sa part des coûts admissibles au projet.

**16- SYLVESTRE & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L. – MANDAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 191-08-15**

Considérant que la Municipalité a déposé des demandes de subvention auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'auprès du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Considérant que M^e Frédéric Sylvestre est enregistré comme lobbyiste au gouvernement;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité

De mandater M^e Frédéric Sylvestre, à son taux horaire, pour nous accompagner et nous représenter afin de nous aider dans l'obtention de nos demandes de subvention;

D'autoriser le paiement de la facture des honoraires, après prestation des services.

**17- DÉBROUSSAILLAGE DES LEVÉES DE FOSSÉS AVEC FAUCHEUSE ROTATIVE – MANDAT
AUX ENTREPRISES MASYNA
RÉSOLUTION NUMÉRO 192-08-15**

Considérant que la Municipalité effectue le fauchage des levées de fossés deux fois par année, mais seulement du côté de la rue;

Considérant qu'il serait requis de faucher l'autre versant du fossé, à l'aide d'une faucheuse rotative, afin de couper les arbustes et d'y éliminer aussi toutes les mauvaises herbes nuisibles;

Considérant l'offre de services transmise par les Entreprises Masyna inc. pour procéder à ce fauchage;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De mandater Les Entreprises Masyna inc. pour procéder au fauchage des levées des routes municipales, à l'aide d'une faucheuse rotative, sur le versant des fossés opposé à la route, au prix de 78,55\$ de l'heure, sous la supervision de l'inspecteur municipal;

D'autoriser un budget maximal d'une quarantaine d'heures;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront effectués.

**18- RÉPARATION D'UN PONCEAU DANS LE RANG DES PETITS-ÉTANGS – MANDAT À
EXCAVATION LUC BEAUREGARD INC.
RÉSOLUTION NUMÉRO 193-08-15**

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer un ponceau sur le rang Petits-Étangs;

Considérant la soumission obtenue par Excavation Luc Beauregard inc. pour effectuer les travaux, incluant le matériel requis;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inspecteur municipal à faire effectuer les travaux de remplacement d'un ponceau, dans le rang des Petits-Étangs par Excavation Luc Beauregard inc., au montant total de 3 700\$, taxes en sus, tel que décrit dans la soumission numéro 160 fournie par l'entrepreneur;

D'autoriser le paiement de la facture relative à ces travaux lorsqu'ils auront été exécutés.

**19- ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMERO 187-15 MODIFIANT LE REGLÈMENT D'URBANISME NUMERO 06-81 AFIN DE REMPLACER LE CHAPITRE 19 PORTANT SUR L'AFFICHAGE EXTERIEUR ET D'AGRANDIR LA ZONE P-101 À MÊME LA ZONE H-104
RÉSOLUTION NUMÉRO 194-08-15**

Attendu que la municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que le conseil municipal souhaite mettre à jour le chapitre portant sur l'affichage extérieur afin de répondre à plusieurs demandes de citoyens;

Attendu que la Municipalité de La Présentation vient d'acquérir les lots 3 405 825 et 3 405 827 dans le but d'y construire de nouveaux bureaux municipaux ainsi qu'un centre sportif;

Attendu que les usages P-110 «administration publique» et P-400 «Loisirs et sport» sont autorisés dans la zone publique et institutionnelle P-101;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenu le 2 juin 2015;

Attendu que le Conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 7 juillet 2015, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Attendu que la Municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet, le 14 juillet 2015 conformément à la loi;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 187-15 intitulé «*Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de remplacer le chapitre 19 portant sur l'affichage extérieur et d'agrandir la zone P-101 à même la zone H-104*» et qu'il soit décrété ce qui suit :

➤ **VOIR LE TEXTE COMPLET DU RÈGLEMENT**

**20- ADOPTION DE LA RÉOLUTION FINALE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE SUR LE LOT 4 044 804 DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
RÉSOLUTION NUMERO 195-08-15**

Considérant qu'une demande de projet particulier de construction et de modification d'un immeuble en bonne et due forme a été déposée à la Municipalité de La Présentation et que tous les documents nécessaires pour procéder à l'évaluation ont été joints à cette dernière;

Considérant que le projet particulier consiste en la construction d'une habitation unifamiliale isolée;

Considérant que le projet particulier respecte les objectifs du plan d'urbanisme liés aux projets d'insertion résidentielle en milieu agricole;

Considérant que le projet de construction résidentielle sera réputé inexistant aux fins de l'application des distances séparatrices relatives aux odeurs, et ce, même si l'exploitation agricole est construite ultérieurement à la résidence;

Considérant que le projet n'a pas pour effet d'enclaver une terre agricole;

Considérant que le fait d'autoriser le projet n'entraînera pas de contraintes additionnelles au maintien et au développement des exploitations agricoles à proximité;

Considérant que l'habitation ne pourra en aucun cas être jumelée ou transformée en un «immeuble protégé», tel que défini au règlement d'urbanisme;

Considérant que cette insertion résidentielle n'entraîne pas la création ou l'extension d'une aire d'affectation Agricole mixte résidentielle A2 ou d'une aire d'affectation Agricole mixte résidentielle et commerciale A3, telle qu'identifiée au SAR de la MRC des Maskoutains;

Considérant que le lot 4 044 804 était subdivisé et vacant au 29 mars 2010, soit la date d'entrée en vigueur du règlement numéro 09-289 modifiant le SAR de la MRC des Maskoutains concernant l'insertion résidentielle dans l'affectation agricole dynamique A1;

Considérant que le lot 4 044 804 ne se situe pas sur des sols organiques, tel que défini au règlement d'urbanisme #06-81;

Considérant que le lot 4 044 804 est adjacent à la Route 137, existant au 29 mars 2010;

Considérant que le lot 4 044 804 se situe en bordure d'une route sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ) et que l'accès à la propriété se fera en conformité avec les normes du MTQ pour les entrées résidentielles ;

Considérant que le lot 4 044 804 est desservi par le service d'aqueduc municipal depuis 1987 (Règlements 359 et 360);

Considérant que le lot 4 044 804 a été créé avant 1975 et que lors de sa création le lot était conforme au règlement en vigueur;

Considérant que le lot ne se situe pas dans une bande riveraine et qu'il dispose d'un droit acquis par rapport à sa profondeur;

Considérant qu'aucun morcellement de lot n'a été effectué dans le but de créer un ou plusieurs lots supplémentaires;

Considérant que le projet ne se situe pas à l'intérieur d'une zone présentant un risque pour la sécurité publique;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 19 mars 2015;

Considérant qu'une demande d'autorisation, traitée dans le cadre du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), est assujettie à la consultation publique ainsi qu'au processus d'approbation référendaire, tel que prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 5 mai 2015, afin d'expliquer le projet proposé et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Considérant qu'un citoyen s'est opposé au projet de construction lors de l'assemblée publique de consultation du 5 mai 2015 et que le Conseil municipal a décidé de ne pas donner suite au dossier;

Considérant qu'une rencontre a été effectuée entre les propriétaires concernés et le Conseil municipal afin d'entendre le point de vue de chacun et que suite à cette rencontre, un consensus a été approuvé par chacun afin de reprendre le processus d'approbation du dossier;

Considérant que le conseil municipal a tenu une deuxième assemblée publique de consultation, le 7 juillet 2015, afin d'expliquer le projet proposé et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Considérant que la Municipalité n'a reçu aucun commentaire à l'égard de ce projet lors de ladite assemblée publique de consultation;

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet, le 27 juillet 2015 conformément à la loi;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte, lors de la séance du 11 août 2015, une résolution approuvant la demande pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 4 044 804.

**21- ACHAT DE NOUVEAUX POTEAUX POUR LES BALANÇOIRES AU TERRAIN DES LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 196-08-15**

Considérant que les balançoires ont dû être démenagées suite au déplacement du terrain de fer et de pétanque;

Considérant que les poteaux existants des balançoires ne sont plus en bon état;

Considérant la soumission de la compagnie Jambette inc.;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de 3 nouveaux poteaux de 12 pieds pour l'installation des balançoires au terrain des loisirs, de la compagnie Jambette inc. pour un montant de 1 155,50\$, livraison et taxes incluses;

D'autoriser le paiement de la facture relative à l'achat des équipements.

22- DIVERS

**22.1 CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE – MODIFICATION AU CONTRAT INITIAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 197-08-15**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a octroyé à l'entreprise Pavage Maska inc., par la résolution numéro 175-07-15, le contrat pour les travaux de reconstruction du Chemin de la Grande-Ligne;

Considérant que suite à la réunion de chantier avec l'entrepreneur le 5 août dernier, les représentants de la Municipalité de Saint-Jude ont soulevé le point de commencer les travaux de pavage avant la courbe, soit environ 300 m.l. de plus;

Considérant l'estimation des travaux présentée par M. Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de la MRC des Maskoutains, en date du 6 août 2015;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'estimation de M. Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur pour l'ajout d'environ 300 m.l. de pavage dans la courbe sur le Chemin Grande-Ligne;

De partager les frais avec la municipalité de Saint-Jude, selon l'estimation;

D'autoriser le paiement d'environ 1 280\$ pour ces travaux supplémentaires lorsqu'ils seront terminés.

**22.2 ACHAT D'UN CONVERTISSEUR DE COURANT POUR UN ÉCHANTILLONNEUR PORTABLE
RÉSOLUTION NUMÉRO 198-08-15**

Considérant les recommandations de la compagnie Aquatech, responsable de notre réseau d'égout;

Considérant la soumission reçue de la compagnie Veolia;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un convertisseur de courant pour notre échantillonneur portable de la compagnie Veolia, au montant de 575,62\$, taxes incluses, plus les frais de livraison.

D'autoriser le paiement de la facture.

23- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2015
MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 16 juin 2015
MRC – Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 8 juillet 2015
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 août 2015
UPA – Demande de rencontre avec le conseil municipal

24- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

25- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 199-08-15

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h14

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière